St-Etienne du Bois

Guide découverte des Espaces Naturels Sensibles

ÉTANG DE BUT

Espace Naturel Sensible

www.patrimoines.ain.fr

AIN 01
le Département

©Département de l'Ain

Marie-Christine Chapel

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture

DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département met en œuvre une politique ambitieuse des Espaces Naturels Sensibles (ENS), à travers le « Plan Nature » et labellise les espaces remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Gestionnaire de l'ENS « Étang de But », le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN), œuvre depuis plus de 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain.

Qu'est-ce qu'un ENS ?

Espace Naturel Sensible

Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département porte une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels : c'est la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception).

Et si vous veniez visiter un endroit hors du commun ?

Labellisé en juillet 2014, l'étang de But appartient à un chapelet d'étangs du sud de la plaine de la Bresse, annonçant la transition avec le plateau dombiste. D'une superficie de 52 hectares, ce site ENS comporte l'étang de but et les boisements qui l'entourent. Il offre des paysages variés au gré des saisons.

Cet étang artificiel a été créé autrefois pour une activité piscicole extensive. Le sol argileux, très imperméable, permet de retenir l'eau pour la pratique traditionnelle de la pêche, avec une alternance d'assec (vidange et mise à sec de l'étang) et de remise en eau (évolage). C'est sur ce mode de fonctionnement qu'ont été créés les étangs bressans dont l'étang de But fait partie.

Pour conserver les milieux naturels, et en tant que mesure compensatoire de la construction de l'autoroute A39, cet étang a été préservé. Il appartient aujourd'hui à la commune de Saint-Etienne-du-Bois.

Le site est également apprécié des promeneurs qui viennent se détendre près de l'étang et découvrir ses curiosités naturelles.

Panneaux d'interprétation

Sentier d'interprétation

Périmètre du site ENS

Limites communales

- **Difficulté :** facile, en partie ombragé
- **Parcours :** 800 m
- **Temps :** 30 - 35 minutes
- **Équipement :** prévoir des chaussures adaptées en cas de temps humide

5 stations d'interprétations vous font découvrir l'Étang de But, son histoire, et les relations de l'Homme avec cet environnement.

1. À la recherche des trésors de l'étang
2. Gardez la pêche !
3. Bienvenue chez nous
4. Cours Idor !
5. (Re)tissons les liens

Les enjeux du site

L'ENS de l'étang de But constitue une zone humide **d'une grande richesse écologique et présente un fort intérêt patrimonial.** Pas moins de 25 espèces remarquables ou protégées y sont recensées.

Pour certaines d'entre elles, il possède une responsabilité forte dans la conservation de leur population, comme pour l'Osmonde royale ou la Leucorrhine à gros thorax, véritable star du site.

Les zones humides comme l'Étang de But ont une grande importance pou**r la gestion de la ressource en eau**. En stockant l'eau, puis en la restituant comme une éponge, elles participent à la régulation des écoulements.

Le **maintien des pratiques piscicoles traditionnelles** est indispensable pour éviter le comblement de l'étang par accumulation de la matière organique, et pour préserver l'équilibre entre le milieu aquatique et les espèces remarquables présentes.

La **gestion extensive de la forêt communale** bordant l'étang, par l'Office National des Forêts a contribué à diversifier les habitats naturels : arbustes en sous-bois, arbres morts, dépérissant ou à cavité.

La faune et la flore présentes sur le site

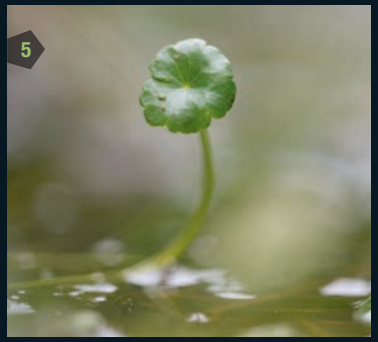

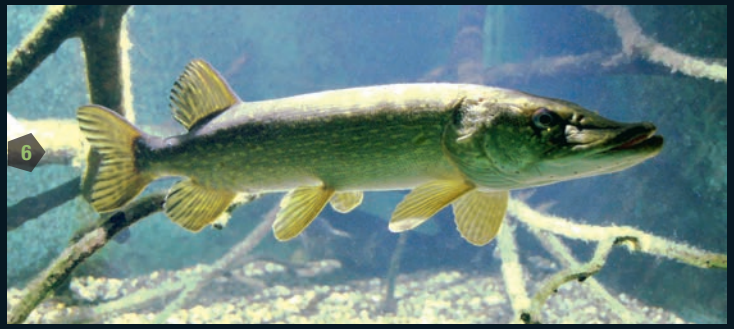

1 **Le Héron bihoreau gris** est un petit héron trapu au plumage noir, gris et blanc. Son bec puissant est pointu et noir et la couleur rouge de l'iris est frappante. C'est une espèce protégée se plaisant sur les saules bordant l'étang.

2 **Le Crapaud commun** est le crapaud le plus répandu d'Europe. C'est une espèce qui se nourrit principalement d'insectes. Il se reproduit aisément en étang puisque ses œufs et les larves sécrètent un répulsif qui les protègent de la prédation par les poissons.

3 **La Leucorrhine à gros thorax** à gros thorax affectionne dans notre région, la multiplicité des points d'eau (étangs ou mares), avec des structures de végétation diversifiées : boisements proches, ceinture de végétation (jonc par exemple) ou encore eau libre. Elle est tout à fait identifiablepar son thorax rouge foncé et par la tâche jaune de son septième segment.

4 **L'Osmonde royale** est une très grande fougère atteignant parfois plus de 2 mètres de haut. C'est une plante de milieu humide, voire inondé, poussant essentiellement sur sol acide.

5 **L'Écuelle d'eau** est une plante vivace aux forts besoins en eau. Avec son fort développement, elle peut parfois former d'épais tapis flottants à la surface des étangs et marais.

6 **Le Brochet** est un poisson que l'on retrouve dans des eaux peu turbulentes riches en végétation. Mesurant parfois plus de 1 m 20, c'est un prédateur opportuniste au régime alimentaire varié.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site compte près de 70 espèces d'oiseaux, 295 espèces de plantes et 32 espèces de libellules !

Un plan de gestion confié au Conservatoire d'Espaces Naturels

Pour répondre à ces enjeux, le plan de gestion élaboré par le CEN, sur la période 2013-2022, prévoit les mesures suivantes :

- La restauration d'une activité piscicole traditionnelle pour éviter le comblement de l'étang et améliorer sa qualité écologique.
- La restauration des ouvrages hydrauliques (digue et système de vidange) et la diversification des habitats par la création de haut-fonds, de jonchaies et de mares favorables à des espèces patrimoniales.
- La conciliation entre la production de bois et une gestion écologique et raisonnée de la forêt.
- L'accueil des visiteurs, conciliant sensibilisation et préservation du site.
- La réalisation de suivis scientifiques sur la Leuccorhine à gros thorax afin de mesurer sa présence sur le site et d'évaluer l'efficacité des actions de restauration des milieux aquatiques.

Une valorisation par l'éducation à l'environnement

Des actions d'éducation à l'environnement sont proposées afin de valoriser les richesses patrimoniales du milieu grâce à :

- L'organisation de sorties nature pour le public et les scolaires, notamment lors des vidanges et des moments forts dans la vie de l'étang.
- L'installation d'un sentier d'interprétation en 5 stations ceinturant l'étang, construit en partenariat avec la commune et les écoles de Saint-Étienne-du-Bois, permet au visiteur d'être guidé tout au long de sa découverte.

Également à visiter

VALLON DES FAULX
CEYZÉRIAT

Dans ce havre de verdure en contre-bas du centre de Ceyzeriat, les promeneurs peuvent découvrir la belle cascade de la Vallière et observer les grandes fougères et autres espèces végétales spécifiques des zones humides. Les plus connaisseurs reconnaîtront des plantes à vocation alimentaires et médicinales.

L'ENS « Marais de l'Étang de Bizadan » est une zone humide typique de la Bresse. Autrefois utilisé à des fins agricoles et piscicoles, l'étang du marais de Bizadan accueille aujourd'hui des espèces remarquables. Ces zones humides offrent des paysages variés dont les couleurs évoluent au gré des saisons.

MARAIS DE L'ÉTANG DE BIZADAN
BRESSE VALLONS

HAUTE VALLÉE DE L'AIN

La Haute Vallée de l'Ain est un site remarquable par sa beauté et ses points de vue imprenables. À Hautecourt-Romanèche, l'île Chambod offre également des activités de loisirs variées : baignade, sports nautiques et de nombreux départs de randonnées à proximité.

La forêt de Seillon est l'une des plus grandes forêts de chênes du département. D'une superficie de plus de 600 ha, le site compte différents sentiers et aménagements pour petits et grands. C'est un lieu de promenade et de sortie nature incontournable aux portes de Bourg-en-Bresse.

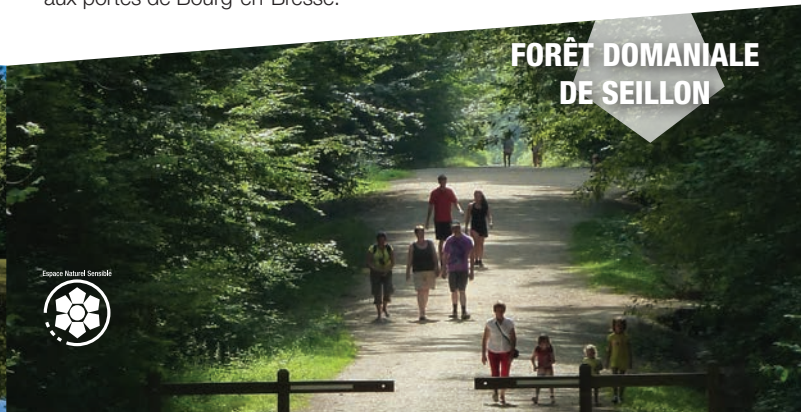

FORÊT DOMANIALE DE SEILLON

DÉPARTEMENT DE L'AIN

DGA Finances, développement et attractivité des territoires
Direction de l'Environnement
Service Nature et Biodiversité

45 avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg-en-Bresse

www.ain.fr

PATRIMOINE[S] DE L'AIN
Un site du Département de l'Ain

www.patrimoines.ain.fr

AIN 01
le Département

Crédits photos : Département / S. Tournier ; CEN Rhône-Alpes ; J.Prunlaux / Republica (Pixabay) ; C. Fischer ; Kathy2408 (Pixabay) ; H.Krisp ; Atgrims (Wikipedia) ; G. Mittenecker